Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 520 | 2 février 2024

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Le parcours personnalisé d'accompagnement après cancer, première étape d'un retour à la vie normale

Le groupe Rainbow Santé a lancé le parcours personnalisé d'accompagnement après cancer, suite à un appel à candidatures de l'ARS. Accessible sur prescription médicale, dans l'année suivant l'arrêt des traitements actifs, il donne accès à des bilans psychologique, diététique, d'activité physique adaptée, ainsi qu'à un suivi. Une première patiente en bénéficie depuis la fin de l'année.

Suite à un appel à candidatures de l'Agence Régionale de Santé, le groupe Rainbow Santé propose le parcours personnalisé d'accompagnement après cancer (Ppac). Financé par l'ARS, il est conçu pour aider les patients dans leur première année de rémission en proposant un accompagnement physique, diététique et psychologique. Ce parcours sera présenté par Claudine Cusson, infirmière coordinatrice du parcours, le 27 février, lors d'un webinaire organisé en partenariat avec la CPTS centre littoral et Onco Guyane, à destination des professionnels de santé.

« Il s'agit de prendre le relais du programme personnalisé mis en place durant la prise en charge oncologique, explique Claudine Cusson. Quand la fin du traitement est actée, nous organisons la transition vers le retour à la vie normale. »

L'entrée dans le parcours se fait sur prescription médicale, dans les douze mois suivant la fin des traitements actifs. Cette précision est importante puisque des patientes ayant eu un cancer du sein peuvent encore recevoir une hormonothérapie à titre préventif, pour réduire le risque de récidive. Ces patientes sont alors éligibles au Ppac.

Le parcours consiste en plusieurs bilans (psychologique, diététique, en activité physique adaptée) et un suivi psychologique et diététique. Les séances, dont le nombre est plafonné, ne coûtent rien au patient. Rainbow met un modèle de prescription à disposition des médecins, qui pourront ainsi composer le parcours avec leur patient. Une première patiente est entrée dans le dispositif en fin d'année. Plusieurs dizaines devraient en bénéficier à leur tour en année pleine. Si toutes les activités sont concentrées actuellement à Cayenne, cet aspect pourra évoluer, en fonction de la demande dans le reste du territoire.

S'inscrire au webinaire : https://bit.ly/3OpRHfO

Oncologie : Le CHC ouvre un hôpital de semaine

A compter de lundi, au lendemain de la Journée mondiale contre le cancer, le Centre Hospitalier de Cayenne disposera de quatre lits d'hôpital de semaine en oncologie. « Il s'agira d'hospitalisations programmées, explique le Dr Béatrice Cenciu. Il peut s'agir de patients ayant besoin d'une hydratation pour une chimiothérapie, de patients que l'on doit bilanter ou de patients dont la chimiothérapie se prolonge sur plusieurs jours. » Jusqu'à présent, ils étaient soit hospitalisés en service de médecine ou pris en charge en ville. L'hôpital de semaine pourra aussi accueillir des patientes des communes de l'intérieur, qui sont généralement hospitalisées en gynécologie jusqu'à présent.

L'hôpital de jour, pour sa part, est passé de six à huit fauteuils et conserve quatre lits. « Nous avons augmenté notre nombre de fauteuils suite au départ du Dr Alvarez de Kourou, explique le Dr Cenciu. Certains patients viennent désormais ici pour la chimiothérapie, d'autres partent dans l'Hexagone. Certains ont sans doute aussi été perdus de vue », déplore-t-elle.

Vers une plus grande autonomie de la Guyane

La cancérologie est l'une des filières identifiées dans le cadre du projet médico-soignant du futur CHRU de Guyane. Pour les années à venir, le Centre Léon-Bérard, qui accompagne la Guyane depuis 2009, et l'ARS souhaitent autonomiser la prise en charge des patients atteints de cancer en Guyane. Une nouvelle convention liant le CLB à notre territoire est en préparation. Les missions de ses spécialistes devraient passer d'une fois par mois à une fois tous les deux mois. Des réunions de concertation pluridisciplinaire seraient organisées avec le CLB. Le centre Léon-Bérard aura ainsi véritablement un rôle de recours pour la Guyane. Cette évolution a été rendue possible par l'arrivée de deux oncologues l'an dernier : le Dr Caroline Pétorin, cheffe de service d'oncologie à l'hôpital de Cayenne, et le Dr Stéfanie Oddou. S'il n'y a actuellement plus de cancérologie au Centre Hospitalier de Kourou, le projet médical de territoire inclut l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni où intervient le Dr Bill Wankpo.

Le cancer du col de l'utérus, deuxième cancer le plus fréquent chez les Guyanaises

Avec une incidence annuelle de 22,4 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus pour 100 000 femmes, la Guyane se place très au-dessus de la moyenne nationale (6,6 cas pour 100 000 femmes). « Dans le monde, il s'agit du quatrième cancer chez la femme, après le sein, le cancer colorectal et le poumon. Dans l'Hexagone, il se situe en douzième position des cancers féminins avec 2 920 cas par an et 1 117 décès. En Guyane, c'est le deuxième le plus fréquent, avec un âge moyen de 48 ans contre 52 ans dans l'Hexagone », a rappelé le Dr Kinan Drak Alsibai, chef de service d'anatomie et cytologie pathologique à l'hôpital de Cayenne, mercredi soir, lors d'une présentation à la Domus Medica, à Cayenne. Dans ce contexte, les femmes des communes de l'intérieur se révèlent particulièrement touchées.

Le facteur majeur associé au cancer du col de l'utérus est l'infection par le papillomavirus humain (HPV), dont la vaccination est désormais proposée gratuitement à tous les élèves de cinquième, sur autorisation parentale. Les autres facteurs sont l'âge des premiers rapports sexuels, le multipartenariat, la multiparité, la coïnfection par une IST ou le VIH et la consommation de tabac.

S'agissant de la vaccination HPV, le Dr Najeh Hcini, chef de service de gynécologie-obstétrique au Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (Chog), a rappelé qu'elle ne protège pas que contre le cancer du col de l'utérus, mais aussi contre les cancers du pénis, de l'anus ou de l'oropharynx qui peuvent être causés par le papillomavirus humain. « Avec la vaccination HPV, on traite beaucoup plus de sujets que le seul cancer du col. Le sujet, aujourd'hui, c'est de se faire vacciner et, si on ne se fait pas vacciner, de se faire dépister. »

Réduire les délais de prise en charge, chantier prioritaire

En juillet dernier, le Comité interministériel des Outre-mer (Ciom) a retenu soixante et onze ambitions pour nos territoires. Parmi celles-ci, la vingt-cinquième fixe pour objectif de « réduire les délais de prise en charge des cancers ». « Les quatre types de cancers les plus prégnants en Outre-mer sont les cancers du côlon-rectum, du sein, du col de l'utérus et de la prostate. Pour ces quatre pathologies, les moyens de prévention et de détection précoce seront doublés en Outre-mer, annonce le Ciom. Pour les malades du cancer, l'accès aux soins dans des délais rapides constitue un enjeu majeur justifiant la mise en œuvre de coopérations entre établissements de santé pour renforcer la structuration de l'offre existante. Un plan d'action sera finalisé début 2024 pour réduire significativement les délais de prise en charge des cancers. »

Les travaux ont été lancés lors du séminaire d'Unicancer, en novembre. Depuis décembre et jusqu'en mars, les ARS des Outre-mer, le ministère de la Santé et l'Institut national du cancer (Inca) échangent tous les quinze jours sur le sujet. Le 18 janvier, l'ARS Guyane a réuni de nombreux intervenants de la filière oncologique, dont de nombreuses associations, afin de faire remonter les principales difficultés rencontrées sur le terrain. « Le problème numéro 1, c'est le logement » des patients pris en charge hors de Guyane, constate le Dr Jane Poincenot, conseillère médicale à l'ARS. Seul le Centre Léon-Bérard dispose de places d'hébergement pour les patients de Guyane. Un rapprochement avec des associations de l'Hexagone est envisagé. Dans les prochains mois, un travail sera également engagé afin de créer une alliance entre les différents acteurs associatifs du territoire afin de rendre leur action plus lisible.

EN BREF

♦ Le nombre de nouveaux cas de dengue continue d'augmenter

Près de 1 300 nouveaux cas de dengue (1 298) ont été confirmés au cours des deux dernières semaines. Ce chiffre – incomplet en raison de la non-réception des données d'un laboratoire – est en hausse par rapport aux deux premières semaines de janvier (913) et donc nettement supérieur au niveau de l'épidémie de 2020, constate Santé publique France, dans un point épidémiologique diffusé hier. La très grande majorité des cas ont été diagnostiqués dans l'Île-de-Cayenne (983) mais aucun secteur de la Guyane n'est épargné.

Depuis le début de l'épidémie, 5 015 cas confirmés de dengue ont été recensés, dont 2 211 cette année. Depuis début 2023, 151 hospitalisations ont été enregistrées au CHC dont 76 sur les quatre premières semaines de 2024. A l'échelle de la Guyane, au moins 253 patients ont été hospitalisés, dont dix ont été admis en réanimation. Quatre personnes testées positives à la dengue sont décédées, dont un était directement lié à la dengue.

♦ En ville, un protocole dengue en préparation

Un protocole de suivi à domicile des patients à risque de dengue sévère est en cours d'élaboration. Hier après-midi, le Dr Christian Rohrbacher, président de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) centre littoral, Awatef Argoubi, infirmière libérale et vice-présidente de la CPTS, et le Dr Jacques Breton, président de l'URPS médecins, ont échangé avec le Dr Philippe Aboud (Umit, CHC), l'Assurance maladie et l'ARS à ce sujet.

Les patients à risque (présentant des comorbidités, immunodéprimés, personnes âgées, très jeunes enfants, personnes seules isolées…) recevraient, sur prescription de leur médecin, la visite à domicile d'un infirmier une fois par jour pendant sept jours, en plus de l'ordonnance pour le laboratoire.

Ce protocole va être affiné dans les prochains jours. La CPTS lancera un appel aux professionnels de santé volontaires pour y participer. Il est prévu pour durer six mois.

♦ Déjà 130 accès palustres cette année

« La situation épidémiologique du paludisme a évolué de manière remarquable au cours du dernier trimestre 2023 avec une forte hausse des accès palustres à partir de novembre, atteignant des niveaux qui n'avaient pas été observés depuis cinq ans, souligne Santé publique France, dans un point épidémiologique diffusé aujourd'hui. Les contaminations ont majoritairement eu lieu sur des zones d'orpaillage mais également sur des secteurs jusque-là épargnés tels que des zones rurales/pistes sur les communes de Kourou,

Montsinéry-Tonnégrande, Roura (bourg et village de Cacao et alentours), ainsi que Saint-Georges (lire la ***Lettre pro du 26 janvier***). Ce niveau de transmission élevé s'est maintenu au cours du mois de janvier 2024. » Au cours du dernier mois, 130 accès palustres ont été recensés, la quasi-totalité à Plasmodium vivax (127). Les enquêtes sur le lieu présumé de contamination sont en cours. Au cours du dernier trimestre 2023, 248 accès palustres ont été diagnostiqués, dont plus de la moitié (137) en décembre. Au cours des quatre derniers mois, les reviviscences représentent compte pour environ un quart de l'activité.

♦ Le CHK lance des consultations avancées à Sinnamary

A partir de lundi, il sera de nouveau possible de consulter un médecin généraliste à Sinnamary. La commune en est dépourvu, depuis le départ à la retraite du Dr Serge Caut, mi-décembre. Des médecins du Centre Hospitalier de Kourou vont prendre le relais, d'abord dans le cadre de consultations avancées, puis au sein d'un centre de santé. Un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'une structure de proximité avait été lancé par l'ARS.

Le CHK a souhaité y répondre « suite au départ du Dr Caut et vu la demande de la population et de la mairie », retrace le Dr Olivier Martin, médecin urgentiste qui a déjà, par le passé, participé à la mise en place du centre de vaccination Covid de Kourou. Du lundi au vendredi, un médecin du CHK, accompagné d'une secrétaire médicale, proposera des consultations de médecine générale. Elles se dérouleront dans les locaux de la PMI, mis à disposition par la CTG. Sans rendez-vous le matin à partir de 8 heures ; sur rendez-vous l'après-midi jusqu'à 17 heures ou 18 heures, que les patients aient ou non des droits sociaux ouverts. « Nous espérons trouver notre rythme de croisière d'ici à quinze jours. Nous verrons, en fonction de la demande, s'il y a besoin de faire venir d'autres professionnels », poursuit le Dr Martin. Des consultations de sages-femmes devraient être proposés dans les prochaines semaines.

Dans le même temps, le CHK avance sur la création d'un centre de santé à Sinnamary, dans l'année qui vient. Il s'installera dans le même bâtiment que la PMI, dans une partie que la CTG a rétrocédée à la mairie et que cette dernière est prête à mettre à disposition du CHK. Des travaux sont nécessaires. Outre les consultations de médecine générale et de sages-femmes, le centre pourra accueillir des consultations de spécialistes ou encore de l'éducation thérapeutique du patient…

♦ Attention aux brumes du Sahara !

La Guyane subit actuellement un épisode de brume du Sahara. Mardi, la qualité de l'air était qualifiée par **Atmo** « d'extrêmement mauvaise », soit le pire niveau possible. Elle était encore très mauvaise hier et est annoncée mauvaise aujourd'hui.

En cas de symptômes respiratoires ou de signes allergiques, il est recommandé à la population de prendre conseil auprès de son médecin ou de son pharmacien. Il est également utile de limiter son activité physique durant cette période, d'éviter de fumer ou d'allumer un feu.

♦ Appel à projets « Actions innovantes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Guyane »

La direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité lance un appel à projets afin de promouvoir des actions innovantes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Guyane. Il vise à soutenir des actions nouvelles et des actions à reconduire. Seront éligibles les actions qui s'inscrivent dans les axes prioritaires de la politique gouvernementale en faveur de l'égalité femmes-hommes en 2024 :

- La lutte contre les violences faites aux femmes et notamment :
  - Assurer une protection intégrale et immédiate des femmes sur l'ensemble du territoire
  - Mieux traiter les violences conjugales et leurs spécificités
- La santé des femmes et notamment :
  - Renforcer la lutte contre la précarité menstruelle
  - Renforcer leur accès aux soins
- L'égalité professionnelle et économique
- La culture de l'égalité

Les projets doivent être déposés le 15 mars au plus tard. Le cahier des charges et les modalités de dépôt peuvent être consultés sur le **site internet de la préfecture**.

♦ Un village sur la prévention des addictions, le 6 mai

L'association AJRE organise son second village sur la prévention des addictions. Il se déroulera le 6 mai, au Progt, à Matoury. Les structures intéressées ont la possibilité de réserver un stand autour de l'un des thèmes suivants :

- Information sur les addictions
- Santé, information
- Insertion et formation
- Bien-être et estime de soi
- Espace artistique et loisirs
- Sécurité routière et judiciaire

Pour réserver un stand : ajre973@yahoo.com

E-Santé

■ Au CHK, 60 % des compte-rendu d'imagerie médicale sont envoyés sur Mon espace santé

Depuis quelques jours, les patients accueillis au service d'imagerie médicale de l'hôpital de Kourou (CHK) voient fleurir des affiches, kakémono et flyers aux couleurs de Mon espace santé. Le service, qui réalise 18 000 examens par an, s'est pleinement engagé dans l'utilisation de l'outil depuis avril 2023. Aujourd'hui, 60 % des compte-rendu y sont mis à disposition des patients.

« Cela évite aux personnes qui habitent loin de Kourou de revenir au CHK pour récupérer leur compte-rendu, souligne Vincent L'Hostis, cadre de santé du service. Nous avons des patients de Sinnamary, Iracoubo mais aussi de Cayenne. Pour les patients qui partent dans l'Hexagone, c'est plus simple que de graver des CD. Cela réduit aussi les coûts et, pour le patient, avoir tout au même endroit, c'est plus pratique. C'est vraiment un service à leur rendre ! »

Mon espace santé met également le compte-rendu plus rapidement à disposition du patient ou des professionnels qu'il a autorisé à y accéder. Dès que le praticien a rédigé son compte-rendu, il est déposé dessus, « même si le patient n'a pas activé Mon espace santé. Cela peut d'ailleurs l'inciter à le faire », constate Vincent L'Hostis. Depuis le début de l'année, une mention sur les convocations signale la possibilité de récupérer son compte-rendu sur Mon espace santé. Dans les prochains mois, un lien sera ajouté au compte-rendu pour accéder aux images.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Gabriel Attal s'engage à « continuer à réarmer notre système de santé »

Mardi, lors de son discours de politique générale prononcé devant les députés, Gabriel Attal s'est attardé sur plusieurs sujets concernant le domaine de la santé. « Nous allons continuer à réarmer notre système de santé », a déclaré le Premier ministre. Pour « libérer du temps médical », outre la régularisation des médecins étrangers, il a cité la nomination d'un « émissaire charger d'aller chercher à l'étranger des médecins qui voudraient venir exercer en France » et la volonté de « faire revenir nos jeunes Français qui sont partis étudier à l'étranger ». Gabriel Attal a appelé à « mieux reconnaître la volonté et l'expertise de nos soignants qui ont fait beaucoup d'études et ont une vraie expérience ». Une infirmière anesthésiste (Iade), après plusieurs années d'expérience, « doit pouvoir, si elle le souhaite, rentrer directement au moins en troisième année de médecine ».

Le Premier ministre a fixé pour objectif d'augmenter le nombre d'assistants médicaux de 6 000 actuellement à 10 000. En Guyane, une formation doit démarrer dans les prochaines semaines, après celle de 2022-2023. Les patients n'honorant pas leurs rendez-vous médicaux et n'ayant pas prévenu les professionnels concernés pourraient avoir à payer. Gabriel Attal a aussi assuré qu'il tiendra « l'engagement de ma prédécesseure de réformer l'Aide médicale d'Etat (AME). Nous le ferons avant (les grandes vacances) par voie réglementaire, avec une base qui est connue : le rapport Evin-Stefanini ». Une obligation pourrait être restaurée pour les médecins libéraux, là où aucun service d'accès aux soins ne serait pas mis en place. En Guyane, ce dispositif doit voir le jour prochainement.

Enfin, un projet de loi relatif à la fonction publique devrait être débattu au second semestre ; le projet de loi sur l'aide active à mourir doit être examiné avant les grandes vacances ; un projet de

loi visant notamment à « déverrouiller certaines professions », dont « les ventes en ligne de médicaments par les pharmacies », est prévu dans les prochains mois.

Offres d'emploi

■ L'Arbre fromager recrute un psychologue clinicien (CDI, temps plein, poste basé à Cayenne et Kourou). Consulter l'offre et candidater.

■ Le Centre Hospitalier de Cayenne recrute :

- Un **manipulateur en électroradiologie** (titulaire ou contractuel, temps plein). Consulter l'offre et candidater.
- Un **infirmier de réanimation** (titulaire ou contractuel, temps plein). Consulter l'offre et candidater.
- Un **technicien de laboratoire de biologie médicale** (titulaire ou contractuel, temps plein). Consulter l'offre et candidater.

Agenda

Aujourd'hui
► Plénière du Corevih, à 10 heures au CGOSH, à Cayenne, ou **par Teams**.
Présentation du Kfé Rainbow par Raiso Burillo Gomez (réseau Kikiwi), de l'appui au programme des éducations thérapeutiques du patient (ETP) par le Dr Aude Lucarelli (Corevih) et de l'étude descriptive des patients diabétiques dans la cohorte des PVVIH hospitalière de Guyane par le Pr Mathieu Nacher (Corevih).

Samedi 3 février
►**Fo Zot Savé.** Naomi Boulay Pesenti, docteure en pharmacie, lauréate du prix de thèse 2023, répondra aux questions de Fabien Sublet sur les spécificités de la peau noire et métissée dans le domaine de la dermatologie et de la cosmétique, à 9 heures, sur Guyane la 1ère.

Lundi 5 février
► **Semaine du CHRU :** message d'ouverture, à 10h30, via Teams.

Mardi 6 février
► **Mardis du Corevih**, de 13h30 à 15 heures, sur les IST, via Teams. (ID de la réunion : 357 123 316 876. Code secret : MoEGGW).

Jeudi 8 février
► **Webinaire** sur la téléconsultation en cabinet infirmier, de 19h30 à 20h30 viaTeams**.**

►**Présentation** des acteurs en santé sexuelle du territoire, par le Dr Aude Lucarelli, coordinatrice du Corevih Guyane, organisée par la CPTS, le Corevih Guyane et le réseau Kikiwi, à la Domus Medica, à Cayenne, à 19h30. Inscriptions. https://bit.ly/48xJG0v

► **Séminaire Pasteur.** Dynamique spatio-temporelle des communautés de méiofaunes en mangroves, estuaires et sites côtiers de Guyane, par Médie Collet, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne.

Vendredi 9 février
► Webinaire de synthèse de la semaine du CHRU, à 12 heures, **via Teams**.

Mardi 27 février
► **Webinaire** sur le parcours après-cancer de Rainbow, avec Onco Guyane et la CPTS Centre Littoral, à 20 heures. S'inscrire**.**

Mercredi 20 et jeudi 21 mars
►**Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : corevih@ch-cayenne.fr.

Mardi 26 mars
► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par Onco Guyane et la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89
www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner